



Association des Travailleurs Maghrébins de France

جمعية العمال المغاربة في فرنسا

جمعية العمال المغاربة في فرنسا

10 rue Affre. 75018. Paris

Tél/Fax : 01 42 55 91 82

national@atmf.org / www.atmf.org

L'ATMF soutient la lutte des 916 cheminots marocains de la SNCF dits « groupe PS25 »

Afin d'en finir avec l'injustice et les discriminations dont ils ont été victimes pendant des dizaines d'années, 916 salariés marocains de la SNCF ont saisi le Conseil des Prud'Hommes. En l'absence d'accord entre les membres le composant, l'affaire a été renvoyée devant un juge départiteur. Cette nouvelle étape de la procédure se déroulera du 23 au 26 mars au Conseil des Prud'Hommes de Paris.

Recrutés par la SNCF au Maroc dans les années 70, ces travailleurs ont été discriminés du fait de leurs origines. Contrairement à leurs homologues français embauchés sous le régime des cheminots, eux l'ont été comme contractuels, sous un régime dit « PS25 ». Alors que leur contrat stipulait clairement que « *le travailleur étranger a droit au même régime de travail que les ouvriers français* », qu'il « *doit recevoir à travail égal une rémunération égale à celle de l'ouvrier français de même catégorie* » et que « *l'égalité de traitement s'étend également aux indemnités s'ajoutant au salaire* », ils n'ont jamais bénéficié du même traitement que les autres cheminots. Salaires plus faibles, retraite plus tardive, pensions beaucoup moins élevée, pas ou très peu d'évolution dans leurs carrières, maintien à des postes très pénibles physiquement même à des âges avancés... sont autant de formes de discriminations dont ils ont souffert, sous le seul prétexte qu'ils étaient marocains.

Aujourd'hui, la SNCF refuse de reconnaître l'ampleur des discriminations dont ils ont été victimes, et surtout l'illégalité du fondement de celles-ci. Pourtant d'autres entreprises dans la même situation, comme la RATP, La Poste, EDF-GDF, Air France, ont reconnu leurs torts et changé la clause de nationalité discriminatoire, afin de reconnaître les mêmes droits aux ressortissants français, européens et extra-européens.

Solidaire et engagée dans leur combat depuis ses débuts, l'ATMF invite tous ses militant-e-s à se mobiliser pour les soutenir à l'occasion de cette nouvelle étape d'une très longue bataille.

Paris, le 20 mars 2015
Bureau National de l'ATMF